

du 24/03/82

28/

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

DECRET N° 62/259 /MTPS.DGTFP.DFF/24025/

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

Portant intégration et nomination de
Monsieur ENGAYE Jean-Paul, dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des Services Administratifs et Fi-
nanciers - S&F - (Administration Gé-
nérale).

-----oCo-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962 fixant le statut des
cadres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers
(S&F) ;

(/u le décret n° 62/130/F du 9.5.1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62
portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses arti-
cles 7 et 8 ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/229 du 10.6.1974 portant attribution
de certains avantages aux Economistes, Statisticiens et les Diplômés
de Grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement Supérieur de Commer-
ce ;

(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/
644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Mi-
nistres ;

(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;

(/u la lettre n° 759/MEN-DGEOC-DOB du 13 Mars 1981 du Di-
recteur de l'Orientation et des Bourses, transmettant le dossier de
candidature constitué par l'intéressé ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER : En application des dispositions combinées des décrets n°s 62/426 et 74/229 des 29.12.1962 et 10.5.1974 susvisés, Monsieur ENGLAYE Jean-Paul, né le 22 Mars 1950 à Boundji St Benoît, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) des Techniques du Commerce International obtenu à l'Université de Tours (FRANCE) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - S.A.F. - (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur de 2^e Echelon Stagiaire, indice 890.

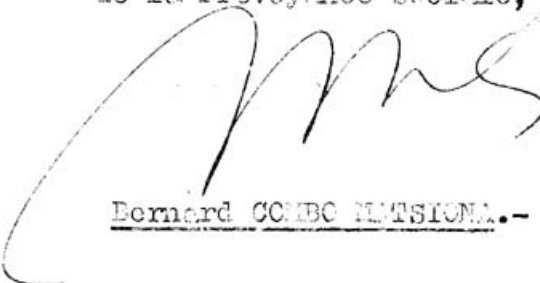
ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Finances.

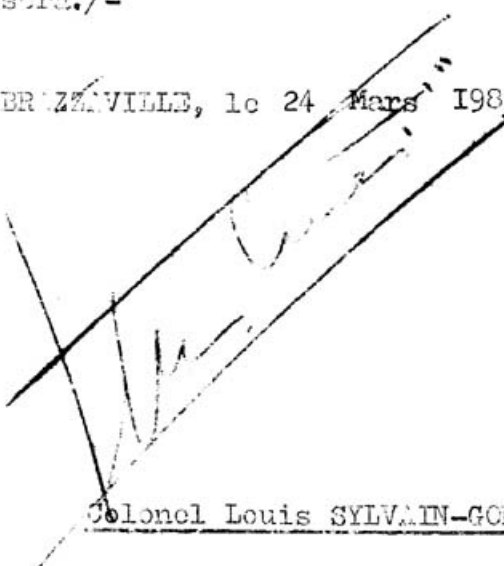
ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 24 Mars 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSONA.-


Colonel Louis SYLVAIN-GOM.-

Le Ministre des Finances

REPLICTIONS :

JORPC 1
DGTFP/DFP 3
DEF/DST 1
D.B. 3
D.C.F. 1
MINI FINANCES 1
DOSSIER 3
INTERESSÉ 1
SGCM/DC 2./-


Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-